

# Règlement de consultation

## DENOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHE

Maîtres d'ouvrage :

***Communauté de communes de Bugeat Sornac***

### UNITE MONETAIRE

*Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : euro(s)*

### MODE DE PASSATION

*Procédure adaptée ouverte en application de l'article 28 du code des marchés publics (décret 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006).*

### OBJET DU MARCHE

Aménagement d'une maison de santé

*Lot 1 : Démolition - gros œuvre*

*Lot 2 : Menuiseries extérieures et intérieures*

*Lot 3 : Plâtrerie – Isolation – Peinture – Faux plafonds*

*Lot 4 : Revêtement de sols collés*

*Lot 5 : Plomberie - Sanitaire*

*Lot 6 : Chauffage - Ventilation*

*Lot 7 : Electricité*

### DELAI D'EXECUTION ENVISAGE

Date prévisionnelle de début des travaux : 02 décembre 2013

Préparation : 1 mois (01 novembre au 02 décembre 2013)

Durée des travaux : 6 mois

### MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

- Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur :
  - <http://www.millevachesaucoeur.com> (rubrique marchés publics)
  - <http://www.centreofficielles.com>

### REMISE DES OFFRES

- Remise sur place contre récépissé ou envoi postal avec AR sous pli portant la mention " Aménagement d'une maison de santé - lot n°(a préciser) - ne pas ouvrir "

Adresse postale de réception et de dépôt :  
Communauté de communes Bugeat Sornac  
Le bourg  
19170 Saint Merd les Oussines

**Date limite de réception des offres: le lundi 7 octobre 2013  
à 12.00 heures**

### **PIECES A PRODUIRE**

- Acte d'Engagement complété et signé
- Cahier des Clauses Administratives Particulières, signé
- Bordereau des prix complété et signé,
- Cahier des Clauses Techniques Particulières signé,

Les entreprises retenues devront fournir les pièces administratives prévues au code des marchés avant notification du marché.

### **DELAI D'ENGAGEMENT**

90 jours

### **CRITERES UTILISES LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE**

Critères de jugement des offres :

- 1 - la valeur technique (Pondération : 60)
- 2 - le prix des prestations (Pondération : 40)

Forme juridique : Pas de forme imposée

Prix ferme actualisable – paiement à 30 jours conformément à l'article 98 du CMP et par virement selon les règles de la comptabilité publique - Intérêts moratoires : au taux légal

### **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Renseignements administratifs : Com Com Bugeat Sornac Tél : 05 55 95 18 29

Renseignements techniques : Pierre Varieras Architecte Tél : 05 55 72 81 50

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à la Communauté de communes Bugeat Sornac : tel : 05 55 95 18 29 ou [bugeat.sornac@millevachesaucoeur.com](mailto:bugeat.sornac@millevachesaucoeur.com)

### **PROCEDURE DE RECOURS**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

Article L551-1 du code de justice administrative (référé pré-contractuel jusqu'à la date de signature du marché) ; Article R421-1 du Code de justice administrative (deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée)

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE :  
VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2013**